

Le Journal du NON

au traité constitutionnel européen

N° 1 du 2 avril 2005 Diffusé par le Comité scéen pour la Victoire du NON

LE COMITÉ SCEEN POUR LA VICTOIRE DU «NON » au référendum sur le traité constitutionnel européen regroupe des citoyens d'horizons différents, avant tout européens convaincus et militant pour la construction d'une Union Européenne démocratique, puissante et solidaire. Ils s'unissent pour s'opposer au traité constitutionnel car ils considèrent qu'il impose une politique rétrograde, inappropriée et néfaste qui conduirait à une régression démocratique et sociale ainsi qu'à l'impuissance et au déclin.

Face à un battage politico médiatique outrageusement en faveur du OUI , le comité entend développer une analyse factuelle du texte constitutionnel afin d'informer les citoyens et qu'une majorité se dégage à Sceaux pour le NON.

Le Comité scéen pour la victoire du NON
est ouvert à tout citoyen qui se retrouve dans l'appel présenté ci-dessous.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse : BP28 92330 SCEAUX, par courriel : sceauxpourlenon@laposte.net, ou auprès des diffuseurs de ce tract.

APPEL DU COMITE SCEEN POUR LA VICTOIRE DU NON

Pour une Europe forte, démocratique et sociale Non au projet de « constitution » européenne

Oui ! L'Europe a fait avancer la paix, a permis à certains pays de rattraper leur retard économique. Certes, dans la « constitution » proposée, le pouvoir du **Parlement** est accru avec l'extension du système de codécision avec le **Conseil**. Mais la Commission reste à l'initiative des lois L'Europe est aujourd'hui confrontée à des défis que le projet de constitution ne permet pas de relever : chômage, perte relative de poids économique, fonctionnement à 25 Etats et plus...

Un traité constitutionnel confus et qui « constitutionnalise » une politique

Une constitution doit être un texte solennel, précis, court, compréhensible par tous les citoyens, énonçant les valeurs et les droits imprescriptibles, ainsi que l'organisation politique (assemblées, fonctionnement du gouvernement...) et les conditions d'exercice de l'activité publique. Les parties I et II répondent en partie à ces préoccupations.

Une partie III qui est un déni ahurissant à la démocratie car elle fige la politique de l'union

Cette partie décrit dans le détail la politique économique et sociale à suivre avec une seule orientation: la dissolution des Etats dans un ultralibéralisme, anarchique et incontrôlé. Ainsi «constitutionnalisé», votre avenir et celui de vos enfants sont gravés pour plusieurs générations. Aucune constitution au monde ne décrit la politique à suivre. Car c'est aux élus de droite ou de gauche de la définir et de la contrôler. Cette constitution s'inscrit

dans une perspective de société de marché où les citoyens sont exclus des décisions. La directive Bolkestein rejetée par tous est la traduction directe des traités passés et de cette constitution.

Révisions impossibles sauf à sortir de l'Europe

Tout changement doit être approuvé à l'unanimité des Etats, impossible à 25 et bientôt à 30 Etats–IV-443 à 446–

**Ce sont des raisons suffisantes pour voter NON,
quelle que soit votre sensibilité politique.**

Une politique imposée, inefficace et antisociale

Le traité constitutionnel affirme dès le début son objectif fondamental: « L'Union offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité, de justice sans frontières intérieures, et un marché intérieur où la **concurrence est libre et non faussée.** » (Art.I-3-2) Personne ne conteste que la concurrence puisse avoir quelques effets positifs tant qu'elle est un moyen et pas une fin, tant que l'autorité publique contrôle et veille en permanence. **Ici il y a confusion entre la fin et les moyens.** On passe du libéralisme à un ultra libéralisme dogmatique et totalitaire. On passe d'une économie de marché à une société de marché qui aboutit à la lutte de chacun contre tous les autres.

Justice sociale, niveau scientifique et technique, puissance industrielle, emploi et agriculture doivent être les vrais objectifs de l'autorité publique.

Des choix contreproductifs et antisociaux à l'œuvre depuis 20 ans seront amplifiés et gravés dans le marbre de la Constitution. Ils n'ont jamais été appliqués dans le monde avec un tel dogmatisme.

- Pas de politique industrielle, pas de politique sociale –III- 167-1, III 279-3, III-209, III-210-2 –
- Concurrence exacerbée entre les personnes, les entreprises, concurrence destructive de la sécurité et de la vie quotidienne – III-203, III-209, III-210-6 –
- Concurrence sociale et fiscale entre les Etats européens à l'origine des délocalisations et de la régression sociale – III-171, III-172-2, III-173 –
- **Une Banque Centrale Européenne sans contrôle politique et toute puissante** – I-30, III-177, III-183, III-184, III-185, III-188 –
- Abandon du principe de la laïcité qui seul a permis de mettre fin aux guerres de religion. Pour l'Europe, plaçons le temporel (la loi) au-dessus du spirituel (domaine privé) comme nous le faisons en France – I-52, II-70–
- Pas de politique de défense commune (règle de l'unanimité) et compatibilité avec l'OTAN –I-41-2 –

Ce libéralisme sans guide ni objectifs, c'est celui du chômage, du déclin de l'industrie et de la recherche, de la remise en cause des garanties élémentaires, du démantèlement de la protection sociale et des services publics, de la régression économique et sociale.

Un délire idéologique du totalitarisme libéral qui atteint des sommets effrayants

« Au cas où un Etat membre serait victime d'une agression armée ... les autres Etats lui doivent aide et assistance » (Art. I-41-7). Mais l'article III-131 précise qu'il faudra préserver le marché quelles que soient les circonstances, ... y compris la guerre »

L'Europe que nous voulons :

- Des droits fondamentaux de liberté, de justice et de protection sociale.
- Un développement de la démocratie grâce au rôle accru du Parlement, responsable et à l'initiative des lois.
- Le développement économique, le progrès social, le plein emploi, l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement, la lutte contre les inégalités.
- Construire des politiques industrielles coordonnées en coopération, des politiques fiscales harmonisées, des politiques concertées de la Recherche visant le développement durable.

Toutes choses impossibles avec le traité constitutionnel.

La victoire du NON au référendum permettra de dire STOP. Elle relancera le débat et la négociation des traités, sur d'autres bases favorables aux peuples européens et pour une Europe capable de faire entendre sa voix dans le monde.

Ensemble, faisons gagner le NON pour ouvrir ces perspectives.